



Le Morbihan fait sa rentrée 2025-2026

**Dossier
de presse**
Septembre 2025

Hôtel du Département

Contact presse :

Sarah Le Borgne

02 97 54 82 11 / 06 31 47 42 60

presse@morbihan.fr

LE MORBIHAN FAIT SA RENTRÉE 2025-2026

Des collèges qui donnent envie d'apprendre, partout et pour tous.

Parce que chaque élève mérite les meilleures conditions d'apprentissage, le Département agit au quotidien pour la réussite des collégiens. Moderniser les bâtiments, améliorer leur accessibilité, soutenir des projets pédagogiques ambitieux, renforcer les équipements et accompagner une transition numérique réussie : l'engagement de la collectivité se traduit par des investissements forts et visibles sur tout le territoire.

LES COLLÉGIENS AU CŒUR DE L'ACTION DU DÉPARTEMENT

Depuis plus de quarante ans, le Département du Morbihan accompagne les collèges, conscient du rôle essentiel qu'ils jouent dans le parcours éducatif des jeunes.

Depuis les lois de décentralisation de 1981 et 1982, le Conseil départemental assume pleinement la gestion des 42 collèges publics de son territoire. De la construction à la rénovation, en passant par l'entretien, l'équipement et l'adaptation aux besoins spécifiques, il assure une prise en charge complète de la vie des collèges et des collégiens. Le réseau de collèges publics accueille actuellement plus de 17 000 collégiens sur l'ensemble du territoire.

● Il veille également au bon fonctionnement quotidien des établissements :

- Fourniture des équipements,
- Accès aux installations sportives,
- Soutien aux dispositifs particuliers (internats, classes SEGPA, unités ULIS).

Au cœur de cet engagement, **326 agents** départementaux œuvrent chaque jour dans les collèges publics. Présents sur le terrain, ils veillent à l'entretien général des bâtiments, assurent le service de restauration et contribuent au bon accueil des élèves. Leur action ne se limite pas à l'entretien. Ils accompagnent les jeunes au quotidien et ils participent pleinement à la vie éducative dans les établissements.

Par ailleurs, le Département soutient aussi les 45 collèges privés morbihannais et leur accorde les moyens nécessaires à leur bon fonctionnement.

En 2025, ce sont **68 M€** qui sont mobilisés au service des collèges publics et privés morbihannais, dont **27,50 M€** consacrés aux investissements et **40,50 M€** au fonctionnement.

C'est le 6^e département français qui investit le plus pour ses collèges publics avec une dépense de 1 237 € par collégien et par an entre 2015 et 2021. (Source : Observatoire des finances et de la gestion publique locale), la médiane nationale se situant à 722 €.

Cet engagement en faveur des collèges publics se traduit à nouveau sur la période 2022-2028 avec l'adoption d'un plan d'investissement ambitieux de **174 M€**.

En matière numérique, les collèges publics morbihannais sont les mieux équipés de Bretagne grâce à la mise en œuvre de plans d'équipements numériques novateurs. (Source : *Chambre régionale des comptes, 2023*).



INVESTISSEMENTS ET OPÉRATIONS EN COURS

○ Liste des principales opérations en études ou en travaux

Collège de Pluvigner (Goh Lanno)

Reconstruction de la demi-pension
(livrée en septembre 2025) et poursuite
des travaux de restructuration

10 M€

Collège de Vannes (Saint-Exupéry)

Reconstruction de l'externat et du gymnase

Démarrage des travaux en juillet 2025

30,10 M€

Collège de Gourin (Châteaubriand)

Restructuration de l'établissement

Démarrage des travaux en juillet 2025

5,2 M€

Collège de Lorient (Anita Conti)

Restructuration de l'établissement

Etudes en cours

7,7 M€

Collège de Quéven (Joseph Kerbellec)

**Rénovation thermique et réfection de la
demi-pension** - Etudes en cours

7,2 M€

Collège de Lanester (Henri Wallon)

Restructuration

Extension + Etudes en cours

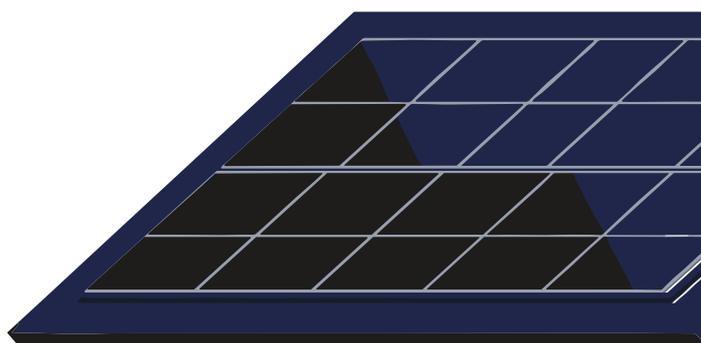
21 M€

○ Opérations multi-sites : panneaux photovoltaïques – 4,1 M€

Dans le cadre de sa politique de transition énergétique, le Département du Morbihan va déployer progressivement des panneaux photovoltaïques dans ses collèges. Ces installations permettent non seulement de réduire la facture énergétique des établissements, mais aussi de produire une énergie propre et renouvelable, directement réinjectée dans le fonctionnement quotidien de l'établissement.

Parmi les projets, nous pouvons citer notamment :

- **Collège de Mauron**
(Madame de Sévigné) – 2025
- **Collège de Sarzeau**
(De Rhuys) – 2025-2026
- **Collège de Riantec**
(De Kerdurand) – 2026-2027
- **Collège de Pontivy**
(Romain Rolland) – 2026-2027
- **Collège de Lorient**
(Anita Conti) – 2027-2028
- **Collège de Gourin**
(François René de Chateaubriand) – 2027-2028
- **Collège de Vannes**
(Antoine de Saint-Exupéry) – 2028



Le Département du Morbihan va déployer progressivement des

**panneaux
photovoltaïques**

dans les collèges publics pour

plus de 4 M€

COLLÈGE PUBLIC

ROMAIN ROLLAND PONTIVY

Émilien LEMAITRE, *Principal*
Laura MILOT, *Principale - adjointe*
Denise TABUTEAU, *Secrétaire Générale*

Le collège Romain Rolland a la particularité d'être l'un des deux établissements publics du Morbihan disposant d'un internat.

Depuis 2021-2022, le collège connaît une constante progression de ses effectifs, passant d'un peu plus de 500 élèves à 547 lors de la rentrée 2024. Les chiffres sont de nouveaux attendus à la hausse pour la rentrée 2025.

Les collégiens sont à 95% demi-pensionnaires. 35% bénéficient de l'aide à la restauration "Rest'o collège 56" et l'établissement compte 15 internes en 2024-2025, chiffre qui aura vocation à augmenter à l'issue des travaux de réhabilitation.

Treize agents du Département sont affectés au collège, ce qui constitue l'une des plus grandes équipes, en raison de l'existence de l'internat.

o Dotations destinées à l'établissement

Pour soutenir le fonctionnement et les projets de l'établissement, le Département verse chaque année environ 125 000 € de dotations, couvrant notamment les besoins courants et l'accès aux installations sportives.

À ces moyens s'ajoutent, en 2025, près de 14 000 € de dotations d'équipement issues du fonds commun, destinées à améliorer le quotidien des élèves, comme l'installation de nouveaux casiers.

o Soutien aux projets éducatifs

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, 10 460 € ont été consacrés au financement d'ateliers, soit 56 projets principalement axés sur l'oralité, tels que le slam ou le théâtre en anglais.

En 2024-2025, l'établissement a également pu participer au festival photo des collégiens de La Gacilly, et bénéficier de l'accompagnement de la photographe Émilie Teulin grâce au Département.

o Grands travaux récents

Ces dernières années, le collège a bénéficié de plusieurs opérations de rénovation et d'aménagement d'envergure :

- **En 2019**, les ateliers de la SEGPA ainsi que la laverie du restaurant scolaire ont été entièrement rénovés, pour un montant de 1,6 M€.
- **En 2022-2023**, des serres ont été créées pour les ateliers de la SEGPA, représentant un investissement de 360 000 €.
- **En 2023**, deux salles de sciences ont été rénovées pour un montant de 420 000 €.

LE PROJET D'INTERNAT D'EXCELLENCE

Depuis 2020 et un premier appel à projet "internat d'excellence", le ministère de l'Éducation nationale redynamise la politique d'internat. Elle vise à promouvoir une politique éducative ouverte sur son environnement, ancrer les établissements scolaires dans les territoires, renforcer les articulations entre l'Etat, les académies et les collectivités avec l'adhésion des élèves et de leurs familles.

Dans le cadre du plan "France Ruralités" annoncé le 15 juin 2023, le déploiement de nouveaux internats d'excellence a été annoncé comme une priorité forte, via la labellisation de 3 000 places supplémentaires. Ouvert aux internats situés dans les territoires ruraux, il permet également de valoriser les projets d'internats urbains au sein desquels une attention particulière est accordée à la place faite pour les élèves provenant de milieux ruraux.

C'est dans ce cadre que le Département a obtenu une subvention de 1,92 M€ afin d'engager des travaux de réhabilitation de l'internat existant. En effet, celui-ci nécessite une mise aux normes fonctionnelles et techniques.

Les travaux envisagés permettront de porter la capacité de l'ensemble à 64 places contre 40 actuellement, tout en l'ouvrant à des nouveaux usages :

- **Créations d'espaces** d'études,
- **Constitution de zones de vie** (foyer, zones de convivialités et espaces extérieurs)

Le coût total de l'opération est aujourd'hui évalué à **6,2 M€**, toutes dépenses confondues. L'équipe de maîtrise d'œuvre sera désignée prochainement.



ARRIVE AU COLLÈGE ROMAIN ROLLAND !

En mai 2024, l'assemblée départementale a adopté à l'unanimité sa « stratégie pour une restauration durable et de qualité dans les collèges sur tout le territoire ». Cette politique vise à proposer des repas équilibrés et savoureux, respectant les normes sanitaires, élaborés à partir de produits de saison et favorisant les circuits courts.

Au cœur de cette stratégie, le dispositif Morbihan Ty Self, une cantine autonome où les collégiens se servent eux-mêmes, ce qui favorise :

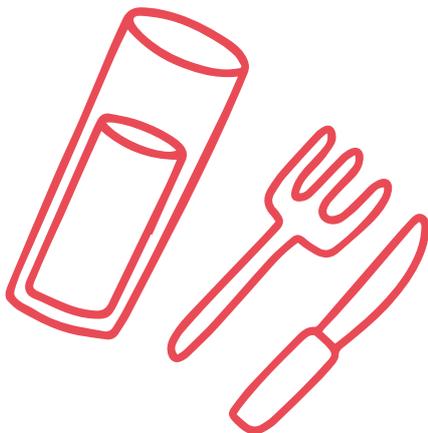
- **Une réduction** importante du gaspillage alimentaire ;
- **Une amélioration** des conditions de travail des agents de restauration ;
- **Une responsabilisation** des élèves dans le choix et la composition de leurs repas.

En cette rentrée 2025, le collège Romain Rolland fait partie des 4 établissements qui bénéficient d'une transformation en Morbihan Ty Self avec le collège Jean-Corentin Carré du Faouët, le collège Charles de Gaulle de Ploemeur et le collège Goh Lanno de Pluvigner.

Ces 4 établissements viennent s'ajouter aux douze restaurants scolaires fonctionnant déjà sur ce modèle qui constitue la clé de voûte de la stratégie départementale, tant les effets bénéfiques attendus sont multiples.

Afin d'amorcer ce changement dans les meilleures conditions possibles, les équipes du collège Romain Rolland ont été accompagnées tout au long de l'année scolaire 2024-2025 par des temps de sensibilisation, d'échanges avec les pairs et de formation, tandis qu'un panel d'élèves ambassadeurs a été formé pour expliquer le fonctionnement du service à leurs camarades.

Grâce à la mise en œuvre de la stratégie de restauration opérée par le Département, les collèges publics du Morbihan atteignent en moyenne près de **35% d'achats conformes aux critères** fixés par la loi EGalim, dont 19% en bio, en 2025.



COLLÈGE PRIVÉ**LES SAINTS-ANGES
PONTIVY**Gabriel LAVOLÉE, *Principal*

Ces dernières années, le collège Les Saints-Anges enregistre une baisse progressive de ses effectifs, passant de 918 élèves en 2021-2022 à 855 lors de la rentrée 2024. L'établissement accueille une section ULIS, regroupant 18 élèves, ainsi que 59 élèves de SEGPA répartis en deux spécialités : Hygiène, Alimentation service et Habitat. Majoritairement demi-pensionnaires (96 %), les collégiens sont 15 % à bénéficier du dispositif départemental **Rest'o collège 56**, favorisant l'accès de tous à la restauration scolaire.

o Dotations destinées à l'établissement

Pour 2025, le collège a perçu 592 500 € au titre du forfait d'externat et 22 500 € pour l'accès aux installations sportives, complétés par les financements annuels relevant de la loi Falloux.

Afin d'accompagner les investissements dans les collèges privés, le Département permet en effet à chaque établissement demandeur de bénéficier de fonds publics dédiés aux opérations de construction et de restructuration.

Grâce à ces soutiens financiers, le collège Les Saints-Anges entretient, rénove et met en conformité un patrimoine bâti important. Chaque année, il peut ainsi prétendre à un financement départemental d'environ 140 000 €.

o Soutien aux projets éducatifs

L'ensemble des demandes formulées par l'établissement a été validé pour un montant total de 13 000 €, correspondant à 69 interventions éducatives. Le collège a privilégié les projets favorisant la culture et la découverte du patrimoine local, le théâtre en anglais ainsi que l'éducation au développement durable.

Rest'o Collège, ce sont près de**8 000 familles**
morbihannaises

qui reçoivent une aide directe du Département pour alléger le coût des repas (1€ par repas).





Le Département au service des collégiens

Le Département du Morbihan c'est

87 collèges publics et privés

Depuis les lois de décentralisation de 1981 et 1982, le Conseil départemental assume pleinement la gestion des **42 collèges publics** de son territoire.



Le département soutient les **45 collèges privés** et leur accorde les moyens nécessaires à leur bon fonctionnement.

Les collèges morbihannais accueillent actuellement

plus de **36 000** collégiens



326

agents départementaux œuvrent chaque jour dans les collèges publics.

Un plan d'investissement ambitieux pour les collèges publics sur la période 2022-2028 de

174 M€

Un tarif maintenu à **3,23 € le repas**, soit moins de la moitié de son coût réel (6,98 €).



Rest'o Collège, ce sont près de **8 000 familles** morbihannaises

qui reçoivent une aide directe du Département pour alléger le coût des repas (1€ par repas).

2 M de repas préparés et servis chaque année dans les collèges publics.

Morbihan Ty self : 4 établissements à la rentrée 2025 viennent s'ajouter aux 12 restaurants scolaires fonctionnant déjà en self participatif

Le dispositif Morbihan Ty Self, c'est une cantine autonome où les collégiens se servent eux-mêmes. **Ce qui favorise :**

- ★ Une réduction importante du gaspillage alimentaire
- ★ Une amélioration des conditions de travail des agents de restauration
- ★ Une responsabilisation des élèves dans le choix et la composition de leurs repas



23,70 M€ consacrés aux investissements



27 M€ au fonctionnement

En 2025, ce sont **50,7 M€**

qui sont mobilisés au service des collèges publics

C'est le **6ème** département français qui investit le plus pour ses collèges publics



Un plan d'équipement numérique pour les collèges publics sur 5 ans de **14,2 M€**

Les collèges publics morbihannais sont les mieux équipés de Bretagne.



4 parcours éducatifs :

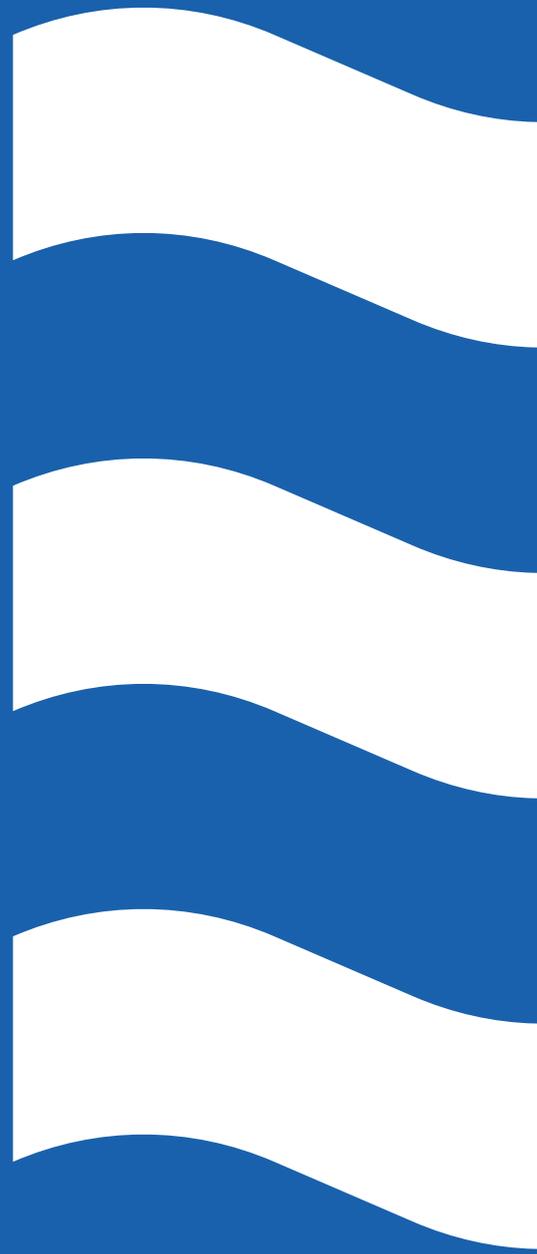


- « Bien vivre au collège »
- « Agir pour la planète »
- « Exprimer ses talents »
- « Vers l'avenir »

 MORBIHAN

Le Département du Morbihan va déployer progressivement des **panneaux photovoltaïques** dans les collèges publics pour plus de **4 M€**





Hôtel du département
2 rue de Saint-Tropez
56000 VANNES
Tél. 02 97 54 80 00
morbihan.fr